



Plan d'animation pour les chefs d'établissement

Le **plan d'animation 2023-2024** des chefs d'établissements du 1^{er} degré comporte différentes propositions disponibles sur le site [Plan d'animation 1^{er} degré](#) :

- Des **Réunions Générales** dont une délocalisée en février
☞ Retrouvez [les dates sur le site Bloc-Notes](#).
- Des **ateliers qui seront** proposés au fil de l'année. Ils concernent les champs de responsabilité du chef d'établissement et s'organisent selon plusieurs thématiques :
 - Ateliers avec une dimension éducative, pédagogique et pastorale
 - Ateliers avec une dimension « regard sur ma pratique » de chef d'établissement
 - Ateliers avec une dimension technique et outillageLes premiers ateliers seront mis en œuvre au cours d'une multi session, **le mardi 24 octobre 2023**. D'autres propositions seront communiquées au cours de l'année.
- Des **groupes de travail** pour réfléchir et construire ensemble. Pour participer à l'un ou l'autre de ces groupes, il suffit d'en faire la demande auprès du chargé de mission référent.
 - Groupe Bloc-Notes CE1er degré
 - Groupe Espace-Ressources Enseignants
 - Commission Diocésaine pour la Formation et l'Animation 1er degré (CDFA)
- Un **accueil institutionnel** pour les nouveaux chefs d'établissements le 10 juillet 2024 puis une matinée en août avec des repères techniques (les bases de données, RGPD)

Nous restons à votre disposition pour recueillir vos avis et ainsi poursuivre l'amélioration de ce plan d'animation.

Bien cordialement,
Pour l'équipe du service 1er degré

Franck GRAVELEAU
Adjoint au Directeur diocésain
Délégué au 1^{er} degré

Thomas COURTIN
Chargé de Mission 1er Degré
Référent du Pôle Accompagnement
des Chefs d'Etablissement 1er Degré